



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007557

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Université Evry-Val-d'Essonne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence de *Sociologie* est une formation généraliste, proposée en formation initiale et continue. En fonction des années, elle accueille environ 133 à 178 étudiants en première année (L1), entre 44 et 81 étudiants en deuxième année (L2) et entre 40 et 63 étudiants en troisième année (L3). Elle s'articule en deux temps : en L1, les étudiants ont le choix entre une voie classique *Sociologie* et un parcours bidisciplinaire *Sociologie/Histoire mineure* qui se prolonge en L2 et L3 ; il est l'équivalent du parcours *Histoire/Sociologie mineure* en *Histoire*, et ne rencontre que peu de succès au point qu'il est suspendu actuellement (année 2013/2014). Les quatre orientations possibles en L3 à l'issue du parcours *Sociologie* sont : Image et société, Sociologie de l'urbain, Sociologie du travail et Systèmes éducatifs et de formation. Ils permettent l'orientation vers les différentes spécialités du master *Sociologie de l'établissement*.

Les enseignements correspondent à trois domaines : enseignements disciplinaires de sociologie, allant progressivement de l'initiation vers la spécialisation ; enseignements complémentaires issus de disciplines connexes (Histoire, Economie, Anthropologie, Gestion) ; et enseignements visant l'acquisition de compétences additionnelles (langues, informatique). S'y ajoute également un volet de préprofessionnalisation (UE Projet Personnel Professionnel et stage, ce dernier étant évoqué dans la fiche RNCP).

La licence est décrite comme une formation de proximité. Elle s'adresse aux étudiants qui souhaitent, le plus souvent en poursuivant leurs études en master, s'orienter vers le milieu du travail social, de l'éducation, des collectivités territoriales urbaines (politiques sociales et du développement durable) ou le domaine de l'entreprise.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de *Sociologie* complète l'offre de formation de l'UEVE dans le domaine des *Sciences humaines et sociales* et répond à une réelle demande de la part du public étudiant (issu notamment du bassin local de l'UEVE), mais également du monde du travail de la région. La formation est dans son ensemble bien construite, associant des cours théoriques avec des enseignements pratiques et permet une spécialisation progressive de l'étudiant. Cette cohérence sera encore plus évidente avec la réorganisation du parcours *Sociologie/Histoire mineure*, destiné à être repensé et proposé uniquement en L3, ce qui est probablement une bonne solution.

Il est regrettable que le contenu des UE et enseignements ne soit pas spécifié davantage dans la fiche annexe descriptive du diplôme : ce document se limite à des intitulés vagues, répétés pour tous les niveaux (Apprentissages fondamentaux, Outils d'enquête et méthodes, Enseignements fondamentaux complémentaires et d'ouverture, Enseignements thématiques), ce qui ne permet pas de mettre en valeur les atouts de cette formation, même si des précisions sont données dans la partie descriptive du dossier.

Malgré la présence continue d'UE libres dans la maquette, on peut regretter la faible ouverture de cette licence vers d'autres formations en L1, ce qui limite les éventuelles réorientations à l'histoire et, dans une moindre mesure, à l'économie. La possibilité de poursuites d'études en licences professionnelles n'est pas évoquée dans le dossier.

La formation comporte également des enseignements de Langue (LV1 obligatoire tout au long de la formation, LV2 accessible par le biais des UE libres - possibilité de certifications) et d'informatique (avec préparation du C2i en semestre 2 et 3) et correspond ainsi aux attentes dans ce domaine. L'intégration de la deuxième langue dans la maquette ne semble en revanche pas cohérente, puisque optionnelle par le biais des UE libres en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, elle devient obligatoire en 3<sup>ème</sup> année. Des précisions sur le niveau attendu en LV1 auraient été utiles.

L'acquisition de compétences transversales fait partie intégrante des enseignements disciplinaires et complémentaires de la formation. Il convient de souligner la présence d'enseignements insistant sur les méthodes et techniques « disciplinaires » mais transposables dans d'autres domaines (« Techniques d'investigation sociologique », « Techniques quantitatives appliquées aux sciences sociales », « Démarche socio et méthodologie » en première et deuxième années, « Atelier mémoire » en troisième année). Ces enseignements renforcent judicieusement l'acquisition des dites compétences.

Concernant la préprofessionnalisation, on note la présence d'UE de PPP (Projet Personnel Professionnel ; possibilité de rencontrer des professionnels) aux semestres 1 et 3. Il est regrettable que ce dispositif ne se prolonge pas en troisième année, phase pourtant cruciale pour l'élaboration définitive d'un projet professionnel. Le descriptif du contenu reste relativement vague. On regrette également le manque de clarté concernant les stages : le dossier principal n'en fait pas mention ; la possibilité de faire un stage est pourtant évoquée dans la fiche RNCP (stage d'observation en deuxième année, stage de terrain en troisième année) : qu'en est-il vraiment ?

Le rapport TD/CM est tout à fait satisfaisant, donnant la priorité aux TD surtout en début de formation, avant de privilégier davantage le CM en deuxième partie du cursus. On observe un réel effort de l'équipe pédagogique à propos du suivi des étudiants et de l'amélioration du taux de réussite (enseignant référent ; tutorat d'accompagnement assuré par des étudiants de master ; ateliers spécifiques de soutien). On peut cependant se poser la question de l'adéquation et de l'efficacité de ces dispositifs, puisque le taux de réussite aux examens à la fin de la première année ne montre pas d'amélioration significative depuis quelques années et varie entre 34 et 44 %. Le taux d'abandon est également resté stable et se situe entre 18 et 24 %. Les différentes mesures n'ont donc visiblement pas apporté une amélioration significative.

Le pourcentage des étudiants qui poursuivent leurs études dans un master de l'UEVE reste limité (environ 40-50 %), et il ne semble pas exister, comme indiqué plus haut, de passerelles vers des licences professionnelles. Dans l'ensemble, on peut regretter le manque d'informations sur le devenir des étudiants à l'issue de la licence, qu'ils soient diplômés ou non. Une réflexion des responsables de la mention et de l'établissement à ce propos pourrait conduire à un meilleur ajustement des mesures de soutien et de la formation dans sa globalité aux attentes et orientations possibles. On regrette également le manque d'informations quant à la mobilité internationale : le dossier n'indique pas le nombre précis d'étudiants participant aux échanges internationaux, qui semble modeste.

L'équipe de formation est composée d'un nombre considérable d'enseignants « vacataires » (entre 39 et 53 % de l'équipe enseignante) : ils représentent 13 intervenants sur 30 en L1, 13 sur 25 en L2 et 9 sur 23 en L3. Le rôle précis de ces enseignants (domaine d'intervention, intervention ponctuelle ou dans la durée ?) n'est pas spécifié. Ce

taux important d'intervenants extérieurs semble problématique, en particulier en ce qui concerne le suivi des étudiants sur le long terme, mais interroge aussi quant au fonctionnement même de la formation.

Le pilotage repose sur le directeur du département, une responsable de formation et des responsables de niveau. Un « conseil » (pédagogique) regroupant une fois par semestre les responsables de la filière, des membres de l'équipe pédagogique ainsi que des représentants étudiants, participe au pilotage. Les améliorations apportées par cette structure sont mises en avant de manière théorique. L'équipe de pilotage intègre également les différents dispositifs d'évaluation (autoévaluation de l'UEVE, évaluation des enseignements par un questionnaire étudiant) dans sa réflexion. Il n'est pourtant pas clair si (et comment) les résultats de ces évaluations ont été pris en compte par l'équipe de pilotage, qui dispose pourtant d'une très bonne connaissance de la population étudiante rentrante à l'Université. Contrairement aux indications du dossier, la formation ne dispose pas d'un véritable conseil de perfectionnement associant des personnalités extérieures à la réflexion. Ce conseil, qui serait facile à constituer à partir du conseil pédagogique existant pourrait contribuer à renforcer les liens avec le monde socio-économique environnant qui ne sont pour l'instant que peu visibles.

- Points forts :
  - Construction logique et cohérente de la maquette dans son ensemble, avec entre autres un bon équilibre entre enseignements théoriques et pratiques.
  - Bonne connaissance et analyse de la population étudiante rentrante.
  
- Points faibles :
  - Mauvaise connaissance du devenir d'une partie importante des diplômés (environ 50 %).
  - Manque de précisions sur le rôle des intervenants extérieurs de l'équipe pédagogique (« vacataires »).
  - Dossier parfois peu informatif (sur le contenu des UE, sur la présence d'un stage).
  - Absence d'un véritable conseil de perfectionnement.
  - Faibles possibilités de réorientations (autres licences, licences professionnelles).
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer le dispositif de suivi des étudiants de L1 et de mener une réflexion sur l'adéquation des mesures de soutien, afin de tenter de réduire les taux d'abandon et d'échec. Dans ce même objectif, il serait opportun d'envisager des possibilités de réorientation pour les étudiants en situation d'abandon précoce vers d'autres formations (par le biais d'une plus large ouverture en L1 par exemple) et d'intégrer la possibilité d'une orientation vers des licences professionnelles. La création d'un véritable conseil de perfectionnement serait utile, de même que resserrer l'équipe pédagogique autour d'un noyau plus important de titulaires. Le suivi des étudiants diplômés et non-diplômés de la formation serait également à renforcer afin de mieux ajuster la formation aux attentes des étudiants et du monde professionnel.



# Observations de l'établissement

Evry, le 17 avril 2014

**Affaire suivie par :**  
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de  
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

**A**

**Jean-Marc GEIB  
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur  
Section des Formations et des Diplômes**

**Objet :** Evaluation des licences vague E  
**Réf AERES :** S3LI150007557

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence mention « Sociologie ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de mention et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.



Michel GUILLARD

## EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES – VAGUE E

<b>Observations</b>	
Domaine	Sciences humaines et sociales
Mention	<b>Sociologie</b>
Demande n°	<b>S3LI150007557</b>
Responsable de mention	Gaétan FLOCCO

L'équipe de la Licence de sociologie a pris acte de l'évaluation réalisée par l'AERES. Nous remercions les évaluateurs pour leurs recommandations.

Renforcer l'information sur le devenir de nos étudiants – pour lequel nous disposons d'informations très limitées –, nous paraît être un bon moyen, avec d'autres, pour aider nos étudiants à se réorienter, si besoin est. Cette initiative sera mise en œuvre par l'intermédiaire notamment du conseil de perfectionnement, dont nous allons mieux identifier le rôle.

Nous souhaitons attirer l'attention des évaluateurs sur trois aspects de leurs recommandations

- L'ensemble de l'équipe pédagogique de la licence a parfaitement conscience des difficultés posées par les taux d'abandon et d'échec des étudiants. Elle met tout en œuvre pour réduire ces taux d'abandon et d'échec : dispositifs innovants d'information des lycéens au niveau de la Terminale en lien avec les enseignants du secondaire ; encadrement rapproché des étudiants en L1-L2 leur permettant de maîtriser au mieux les outils propres à l'apprentissage de la sociologie, quelle que soit la section de leur baccalauréat ; orientation en L3 vers d'autres formations correspondantes. Ceci étant, bien des facteurs de réussite et d'échec ne peuvent être imputés directement à l'équipe : la situation géographique de l'Université d'Evry, les effets de réputation des établissements parisiens, les conditions sociales et économiques d'étudiants en majorité d'origine populaire, leurs motivations intrinsèques à poursuivre des études, leur rapport au savoir, etc.

- Concernant les préconisations visant à «renforcer les liens avec le monde socio-économique environnant», notre licence est conçue comme une étape censée délivrer des connaissances générales et plurielles aux étudiants, leur permettant, par la suite de se spécialiser et d'envisager l'application de leurs savoirs aux mondes professionnels. Ainsi, les deux premières années de licence sont utiles à de nombreux étudiants pour concourir à des formations professionnelles dont nous n'avons pas la charge dans le domaine du travail social ou du paramédical (éducation spécialisée, assistantat social, soins infirmiers, puériculture, etc.)

- L'équipe de pilotage a pleinement conscience de l'impérieuse nécessité de « resserrer l'équipe pédagogique autour d'un noyau plus important de titulaires ». Si nous avons la possibilité de redistribuer les enseignants titulaires davantage vers la licence, il reste que cette possibilité demeure conditionnée au nombre de postes dont dispose notre département. Celle-ci relève d'une politique plus globale de notre établissement, elle-même prise dans une politique générale ministérielle qui affecte nombre d'universités aujourd'hui.

L'équipe de pilotage de la Licence.

Philippe Brunet, Fabrice Colomb, Gaétan Flocco, Mélanie Guyonvarch, Guillaume Tiffon